

Parlez-vous Paris ?

2 – La Poste : autour des mots

Exercices

Audio 1

Exercice 2

Éric MONOT : Donc, ensuite il nous demande justement si c'est une lettre ordinaire ou une lettre recommandée.

Luis : Pourquoi la lettre ordinaire s'appelle prioritaire ?

Éric MONOT : Autant pour la France il y a la lettre économique, distribution en 4 jours, la lettre verte, distribution en 2 jours et la lettre prioritaire, distribution en une journée, et autant pour l'étranger...

Luis : Il y a que ça.

Éric MONOT : Il y a que ça... Voilà.

Audio 2

Exercice 3

Luis : Est-ce que vous pourriez nous expliquer comment ça se fait pour envoyer une lettre recommandée ?

Éric Monot : Oui, bien sûr.

Éric Monot : On pose son enveloppe sur la balance, donc, on touche l'écran, on lui dit qu'on va envoyer un courrier... Donc, ensuite il nous demande justement si c'est une lettre ordinaire ou une lettre recommandée. Après, là, il va vous demander le taux d'indemnisation... Donc si on prend de documents...

Luis : Importants

Éric Monot : ... importants, on a intérêt justement à prendre du R2.

Luis : Ok

Éric Monot : Donc après, avec un avis de réception, donc, si on doit avoir une signature en retour ou pas... Ensuite, on complète l'enveloppe, on met l'adresse du destinataire... Il faut remplir ces différents documents... Pareil... Adresse du destinataire, ici et là... Ici, c'est la vôtre, on colle ça, etc.

Audio 3

Exercice 4

Yamina CHENOUN : Si vous avez votre enveloppe, il y a plus qu'à la peser, on affranchit et puis, donc on vous met le fameux timbre à date du bureau de poste qui fait foi.

Donc le recommandé, généralement on l'utilise par exemple, pour résilier un service parce que c'est une preuve juridique.

Luis : Ok

Yamina CHENOUN : Donc vous avez le recommandé tel que celui-ci qui est accusé réception, c'est-à-dire que vous avez une preuve non seulement comme quoi vous l'avez déposé et vous avez un petit papier qui va vous revenir, une fois que le destinataire l'a reçu, comme quoi, il l'a bien reçu. Donc, c'est une vraie valeur juridique... C'est pour ça, par exemple, pour les résiliations, c'est ce qu'on utilise en France.

Luis : C'est très utilisé ?

Yamina CHENOUN : Oui. Tout contrat par exemple que l'on veut résilier, quel qu'il soit, c'est une lettre recommandée accusé réception, valeur juridique.